

Vue intérieure de l'atelier de fabrication : emplacement des barattes.

IVR22_19960200157X

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

23 novembre 2024 Page 1